

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° : 23 DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil seize, le 30 juillet à 18h le Conseil Municipal de la commune d'Oulles en Oisans, dûment convoqué le 24 juillet 2016, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur GIRARD Stéphane, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 7

Présents : GIRARD Stéphane, CORRENOZ Clotilde, NICOLUSSI Maurice, BOS Edouard, HUSTACHE Patrick, PARISET Marc,

Absents : JORCIN Michel

Mme CORRENOZ Clotilde a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Adoption de l'assistance à membre de la fédération des alpages

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la proposition d'assistance à membre de la fédération des alpages de l'Isère pour le projet de réalisation pastorale suivant :

Réfection de la toiture et des huisseries du chalet du Carrelet
Programmation 2016

Cette assistance à membre se décompose en 2 phases d'intervention :

PHASE 1 : Emergence et précisions techniques, mobilisation des crédits nécessaires au financement du projet.

Phase 2 : Suivi administratif et technique de la réalisation du projet, solde des crédits publics obtenus.

Compte tenu du montant prévisionnel des travaux, et selon la grille tarifaire de l'assistance à membre jointe en annexe, les montants des deux interventions de la fédération des alpages s'élèvent à :

PHASE 1 : 2112 EUROS Nets de taxes

PHASE 2 : 1408 EUROS Nets de taxes

Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que les montants de ces interventions sont inclus dans le montant éligible aux crédits publics ; les justificatifs acquittés des dépenses seront donc joints à la demande de versement de la subvention.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- Adopte le principe de recourir à cette assistance à membre proposé par la FAI

- Mandate le Maire afin de mettre en œuvre la phase 1 du projet et à signer les pièces afférentes ;
- Autorise le Maire à engager les démarches relatives à la mise en œuvre de la phase 2 et à signer les documents nécessaires, suite à l'accusé de réception du dossier par les financeurs

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

LE Maire,
GIRARD Stéphane



[Handwritten signatures in black and purple ink, including a large purple signature and a black signature over the official seal.]